



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

CAP Égalité filles-garçons & prévention des LGBTphobies

Affaire suivie par :
Sandra BARRERE
Déléguée académique Égalité filles-garçons &
Prévention des LGBTphobies
Tél : 05 40 54 71 39
Mél : Sandra.Barrere@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 27 OCT. 2025

Jean-Marc Huart

Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs
d'école

Mesdames et messieurs les professeurs des écoles
s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
s/c de mesdames et messieurs les IA DASEN

Mesdames et messieurs les directeurs d'établissements
privés sous contrat
s/c de madame et messieurs les directeurs diocésains

Objet : Lancement de la campagne académique 2026 du Label Égalité filles-garçons JUNIOR dans l'académie de Bordeaux : modalités de mise en œuvre et calendrier

Afin de donner lisibilité et cohérence aux actions conduites dans les écoles au titre de la politique éducative visant la culture de l'égalité et le respect entre les filles et les garçons, un Label Égalité filles-garçons JUNIOR a été créé en 2024. Il s'agit d'une expérimentation conçue à partir du label Égalité filles-garçons lancé en 2022 pour les établissements du second degré (BO n°11 du 17 mars 2022).

Le Label Égalité filles-garçons JUNIOR traduit l'engagement de l'institution scolaire au service de l'enjeu démocratique de l'égalité entre les femmes et les hommes inscrite au cœur des valeurs de la République.

Ce dispositif est un élément structurant de notre politique publique. Aussi, cette expérimentation sera particulièrement indiquée dans les territoires les plus sensibles aux enjeux d'égalité des chances et, plus généralement, dans toutes les actions relevant de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des élèves dans leur épanouissement et leur parcours scolaire et d'orientation.

Cette labellisation Junior est une opportunité pour accompagner les écoles engagées dans un projet consolidé de mise en œuvre de l'EVAR, et plus largement, les écoles, publiques et privées sous contrat, engagées de façon volontariste dans une politique éducative visant l'instauration et le renforcement d'une culture de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons, la lutte contre les stéréotypes de genre et l'attention à la réduction des écarts de réussite dans les enseignements entre les filles et les garçons.

Les critères proposés pour le premier degré préparent progressivement les élèves et les collectifs à l'appropriation des critères nationaux pour le 2nd degré, dans une logique de *continuum*. Ces critères comptent trois niveaux : Engagement ; Approfondissement ; Expertise.

La déclinaison académique du Label JUNIOR propose un accompagnement vigilant, qui prend la forme d'un **CARNET DE BORD de l'école**. Cet outil a vocation à guider la démarche, via un certain nombre de préalables et quelques principes d'action, en matière notamment de formation, de co-éducation et de projet EAC. Cette démarche de labellisation encourage à mobiliser et faire système avec d'autres leviers éducatifs, en particulier

l'EDD et le domaine de l'activité physique (les Labels E3D et Edusanté). Elle inclut enfin une **Charte du Label** qui encadre le dispositif et fixe les droits et les devoirs de l'école labellisée.

Des offres de formation seront inscrites au catalogue de l'Ecole académique de formation continue. Par ailleurs, de nombreuses ressources sont disponibles sur la **page Egalité filles-garçons du site internet académique** (<https://www.ac-bordeaux.fr/egalite-des-filles-et-des-garcons-122131>), en particulier le Vade-mecum *Agir pour réaliser l'égalité filles-garçons* ainsi que les PV du jury académique du Label.

Les équipes désireuses d'entrer dans la démarche pourront se faire connaître auprès de leur IEN de circonscription, de l'IEN chargé de mission au niveau départemental et de la déléguée académique Egalité filles-garçons, via l'adresse générique LabelEFG@ac-bordeaux.fr.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le calendrier retenu est le suivant :

Lun. 3 nov. 2025	Lancement de la campagne 2026 du Label EFG Junior
Vendredi 23 janvier 2026	Date limite pour l'envoi des candidatures
Février	Instruction des dossiers par le jury académique
Semaine 11, mars 2026	Annonce des résultats
	Remise des Labels Junior aux écoles

Je compte sur l'engagement des équipes en faveur d'un principe démocratique qui entre de façon déterminante dans la formation des citoyens et citoyennes de demain.



P.J : Carnet de bord du Label Junior Egalité filles-garçons